

LES CÉGEPS ET LEUR MILIEU :

DÉFIS, ATTENTES ET BESOINS

DES PARTENAIRES S'EXPRIMENT



LES CÉGEPS ET LEUR MILIEU :

DÉFIS, ATTENTES ET BESOINS

DES PARTENAIRES S'EXPRIMENT

Recherche et rédaction

Marianne St-Onge
Viviane Fiedos

Traitement statistique des données

Julien Rondeau

Révision linguistique

Rolande LeBlanc Vadeboncœur avec la collaboration
de Stéphanie Ménard

Conception graphique

Tatou communication visuelle

Illustration de la couverture

Laurie Collard
Diplômée en arts plastiques
Cégep de Chicoutimi

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Quatrième trimestre 2008
ISBN 978-2-89100-144-1

Fédération des cégeps
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site
Internet de la Fédération des cégeps à l'adresse
suivante : www.fedecegeps.qc.ca

La réflexion sur les attentes et les besoins de la société québécoise à l'égard de l'enseignement collégial a été menée par un comité composé des personnes suivantes :

Denyse Blanchet (coprésidente)

Directrice générale
Collège Montmorency

Robert Ducharme (coprésident)

Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme

Martine Blache

Directrice de la formation aux entreprises
Cégep du Vieux Montréal

Lyne Boileau

Directrice des études
Collège Ahuntsic

Roger Sylvestre

Directeur général
Cégep de Saint-Hyacinthe

Viviane Fiedos

Directrice des affaires éducatives et de la recherche
Fédération des cégeps

Marianne St-Onge

Conseillère en recherche et développement
Fédération des cégeps

Collaboration spéciale :

Michel Venne

Fondateur et directeur
Institut du Nouveau Monde

INTRODUCTION

À l'occasion des 40 ans du réseau collégial public, la Fédération des cégeps a entrepris une réflexion sur la façon dont l'enseignement collégial pourrait appuyer davantage le développement socioéconomique du Québec et la prospérité de ses citoyens. En tant qu'acteurs de la société québécoise, les collèges sont à même de constater que plusieurs changements en modifient le portrait actuel. Ces transformations, qui touchent les plans autant économique que social, auront et ont déjà des répercussions importantes. Soucieux d'évoluer et d'innover tout en soutenant la vitalité socioéconomique du Québec et de favoriser toujours plus la réussite de leurs étudiants et de leurs étudiantes, les collèges ont donc abordé cette réflexion dans un esprit d'ouverture.

La démarche entreprise a d'abord débuté par la consultation des principaux acteurs sociaux et économiques du Québec afin de mieux cerner et comprendre leurs besoins actuels et futurs, ainsi que leurs attentes à l'égard des cégeps. Ce sont ensuite les organismes du réseau collégial, c'est-à-dire des représentants du personnel des cégeps, des étudiants et des parents, qui ont été consultés sur les mêmes préoccupations. Deux rencontres ont eu lieu au printemps 2008. Animées par M. Michel Venne, fondateur et directeur de l'Institut du Nouveau Monde, elles ont permis à nos partenaires de partager avec nous les défis auxquels le Québec fait face sur les plans économique, démographique, sociopolitique, écologique et technologique, et mis en lumière la contribution que les collèges devraient apporter pour les relever. Cette opération constitue la première étape d'une démarche qui devrait nous amener ensuite à rechercher des solutions concrètes et durables, avec la collaboration de nos partenaires, aux problématiques rencontrées.

Mais, avant de livrer ces résultats, un bref portrait de l'état actuel du réseau collégial s'impose. Nous présentons d'abord un bref historique de l'évolution du réseau depuis sa dernière grande réforme, en 1993. Ensuite, la situation évolutive et actuelle des collèges est présentée selon différentes thématiques, soit l'évolution des populations étudiantes, la qualité de la formation, l'accessibilité, la réussite et la diplomation, la formation continue, la recherche, le financement, les ressources humaines et l'innovation dans les collèges.

■ HISTORIQUE

En 1993, le Renouveau de l'enseignement collégial a transformé plusieurs aspects de la vie des collèges, dont la gestion des programmes, le contenu et la configuration de la formation générale ainsi que les conditions d'admission. Les différents progrès qu'il a permis aux cégeps de faire se sont successivement mis en place entre 1993 et 1997. Par exemple, les exigences des programmes préuniversitaires ont été revues de concert avec les universités afin que les deux années du diplôme d'études collégiales (DEC) et les trois années du baccalauréat soient conçues en continuité. Les programmes techniques sont maintenant révisés et élaborés conjointement avec le marché du travail. L'approche-programme a été mise de l'avant dans tous les programmes collégiaux, favorisant ainsi la concertation des actions de tout le personnel enseignant d'un même programme. La formation générale a été enrichie et les mesures d'aide à la réussite et l'encadrement des étudiants ont eux aussi été renforcés.

Le Renouveau a par ailleurs été l'occasion pour les collèges d'améliorer leurs pratiques d'évaluation, puisqu'ils se sont dotés de politiques d'évaluation des apprentissages et des programmes, ainsi que de politiques de gestion des ressources humaines. Il a aussi mené à la création d'un organisme externe d'évaluation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, destiné à témoigner de la qualité de l'enseignement collégial.

Il importe de rappeler que tous ces changements ont été menés de front dans un contexte de réduction des ressources financières, le gouvernement d'alors ayant fixé le « déficit zéro » comme cible à atteindre.

Au début des années 2000, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a appuyé financièrement l'instauration des plans de réussite, une initiative venant du réseau collégial'. Avec ces plans, les cégeps souhaitaient améliorer la réussite et la diplomation des étudiants en déterminant des objectifs adaptés à chacun d'eux.

En 2003, la Fédération des cégeps a publié le *Plan de développement du réseau collégial public*, résultat d'une réflexion de fond sur les enjeux d'avenir pour les collèges et les priorités d'action à suivre pour les prochaines années. Plusieurs pistes se situant dans la continuité des changements amorcés dans le cadre de la réforme de 1993 et témoignant bien de la volonté d'agir du milieu ont alors été proposées. Ces pistes visaient essentiellement à synchroniser l'évolution des collèges avec les nouveaux besoins et exigences de la société québécoise, à maintenir l'accessibilité à l'enseignement collégial partout au Québec et à répondre aux défis engendrés par les changements démographiques. Pour faire face à toutes ces préoccupations et pour pouvoir apporter au réseau tous les changements nécessaires, les collèges avaient proposé plusieurs modifications appelant une plus grande souplesse et davantage d'autonomie à différents égards. Ils souhaitaient notamment pouvoir assouplir et diversifier la formation technique, en offrant par exemple des programmes à durées variables. Les collèges voulaient que cette souplesse s'étende également à l'organisation scolaire et qu'ils aient la possibilité de revoir leur calendrier et le découpage de l'année. Les autres modifications proposées visaient également à ajuster l'offre de service à la population étudiante devenant plus diversifiée, à améliorer l'accès à la formation continue et à développer la recherche au collégial.

En 2004, le MEQ a tenu le *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* dont l'objectif principal était de susciter un débat de fond sur la place et le rôle de l'enseignement collégial dans la stratégie québécoise de l'éducation². À cette occasion, la Fédération des cégeps a proposé des orientations concernant notamment la décentralisation de la gestion des programmes vers les établissements de façon à ce qu'ils puissent élaborer leurs propres programmes, émettre leurs diplômes, fixer les conditions particulières d'admission, jouir d'une certaine latitude dans l'organisation scolaire et déterminer le nombre d'unités et la durée des programmes. La Fédération des cégeps suggérait la création d'un organisme de régulation qui aurait le mandat de définir un nouvel encadrement général commun pour les conditions d'admission et d'obtention du diplôme. La formation générale offerte dans les collèges y était également abordée. On soulignait non seulement l'importance de son maintien tant dans le secteur préuniversitaire que dans le secteur technique, mais également l'actualisation de ses finalités.

À l'issue de ce forum, le MEQ a proposé « sept zones d'évolution possibles » pour le réseau collégial, dont l'autonomie des collèges, la diversification des profils institutionnels, la gestion des parcours étudiants, l'évolution de la formation générale, les modes de gouvernance, les dispositifs de liaison entre les ordres d'enseignement et l'engagement dans le développement de toutes les régions. Le gouvernement n'a pas donné suite à ces propositions, optant plutôt pour une adaptation du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). Plusieurs modifications sont entrées en vigueur cet automne, comme l'admission conditionnelle, qui permet d'éviter à certains élèves du secondaire de retarder d'une session, voire d'un an, leur entrée au collège. Parmi ces modifications se trouve également la question de l'admission sur la base d'une formation jugée suffisante en vue de pouvoir recevoir des étudiants et des étudiantes qui n'ont ni diplôme d'études secondaires (DES) ni diplôme d'études professionnelles (DEP), mais qui ont acquis des expériences scolaires ou professionnelles qui seraient suffisantes pour leur admission au DEC. En ce qui concerne l'organisation scolaire, les collèges peuvent maintenant aménager un peu différemment leur calendrier scolaire selon les exigences de certains programmes. Le « DEC sans

mention de programme » et le « diplôme de spécialisation d'études techniques », lequel permet aux étudiants titulaires d'un DEC technique de poursuivre une formation plus poussée que celle acquise durant le DEC de base, font également partie des modifications.

Ces changements contribueront à favoriser l'accessibilité aux études collégiales et au diplôme. Toutefois, comme on le verra plus loin, d'autres modifications pourraient offrir à l'enseignement collégial la possibilité de soutenir encore plus le développement du Québec.

■ L'ÉTAT ACTUEL DU RÉSEAU COLLÉGIAL

Les cégeps ont su, au fil des années, constituer un réseau dynamique et évolutif. Les différents éléments suivants exposent le cheminement des collèges ainsi que l'état actuel des choses au sein du réseau.

UNE POPULATION ÉTUDIANTE PLUS DIVERSIFIÉE

La présence de nouvelles populations étudiantes représente un défi pour les collèges. Ces derniers accueillent, entre autres, un nombre croissant d'étudiants étrangers. En seulement cinq ans, l'augmentation de ce nombre a été remarquable : il est passé de 517 en 2000 à 2095 en 2006. Les étudiants et les étudiantes autochtones, en hausse de 35 % en six ans, représentent également une clientèle dont les collèges doivent se soucier, de même que les étudiants issus de l'immigration. Davantage d'étudiants ayant un handicap fréquentent désormais les collèges qui devront tenir compte de leurs besoins particuliers. Par ailleurs, les cégeps accueillent des étudiants qui font face à de nouvelles réalités, telles que les troubles d'apprentissage, les troubles de santé mentale et la détresse psychologique. Les collèges doivent leur offrir les services et le soutien nécessaires pour les accompagner au moment de leur passage au collégial.

Parmi les caractéristiques des effectifs, il est à noter que les garçons sont moins nombreux dans les collèges par rapport aux filles. En effet, en 1996, les filles représentaient 54,6 % de l'effectif total, alors que cette proportion montait à 57,5 % en 2007.

Par ailleurs, depuis 2004, on dénombre plus d'étudiants inscrits au secteur préuniversitaire qu'il y en a d'inscrits au secteur technique. En 2006, 74 077 étudiants étaient inscrits au préuniversitaire et 67 587 s'engageaient dans une formation technique. Par ailleurs, la session d'accueil et d'intégration est de plus en plus fréquentée : le nombre d'étudiants qui y est inscrit est passé de 5036 en 2000 à 8429 en 2007.

UNE FORMATION DE QUALITÉ

Comme en témoigne la relance effectuée auprès des employeurs par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), les diplômés de la formation technique sont appréciés dans leur milieu de travail autant à l'égard du niveau de compétence acquis durant leur formation collégiale qu'à l'égard de leur rendement au travail. En effet, en 2002, les employeurs étaient satisfaits à 95,7 % du niveau de compétence des diplômés de la formation technique et, la même année, 94,3 % des employeurs étaient également satisfaits du rendement de leurs recrues, un an après les avoir engagées. Fait à retenir, ces taux de satisfaction sont en constante croissance depuis les 12 dernières années.

En outre, les diplômés des collèges jouissent d'un excellent taux de placement sur le marché du travail, variant de 87,1 % pour les attestations d'études collégiales (AEC) à 93,6 % pour les DEC techniques, en 2007, ce dernier taux étant supérieur à celui des DEP et des baccalauréats.

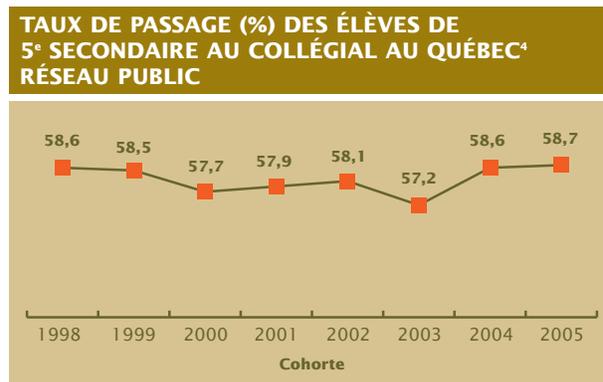


En plus de ces résultats, les évaluations menées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial témoignent elles aussi de la qualité de la formation dispensée dans les cégeps. Autant le rapport synthèse sur les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages que l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles

d'évaluation des programmes d'études et que l'évaluation des plans de réussite ont témoigné favorablement de la qualité de la formation au collégial.

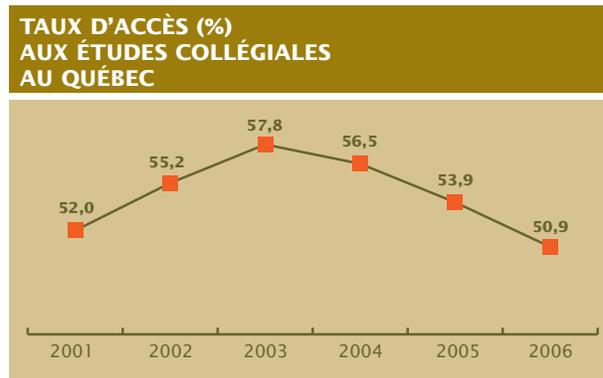
L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES COLLÉGIALES

Depuis 1998, la proportion d'élèves passant directement du secondaire aux études collégiales est restée relativement stable et se situe autour de 58 %. Il est à noter que les élèves québécois se dirigent directement aux études supérieures en plus grand nombre que ne le font les Ontariens et les Albertains, qui, respectivement, montraient en 2006 un taux de passage direct de 52 % et de 39,5 %³.



Source : MELS, Système SIPEEC, printemps 2006, 2007.

Quant au taux général d'accès des jeunes aux études collégiales, il a augmenté de quelques points de pourcentage au début des années 2000. Toutefois, à partir de 2003, nous pouvons constater que cette tendance s'inverse et que, pour l'année 2006, parmi les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, 50,9 % avaient accédé à l'enseignement collégial.

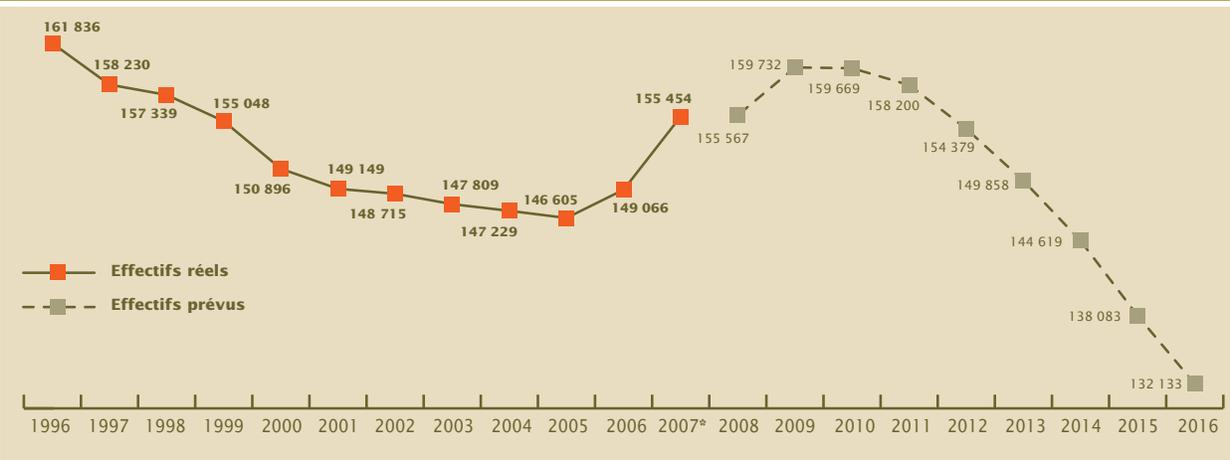


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active
Tableau 282-0004, 2007.

■ LE TAUX D'ACCÈS AUX ÉTUDES COLLÉGIALES AU QUÉBEC EST LARGEMENT PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DE L'ONTARIO ET DE L'ALBERTA, RESPECTIVEMENT DE 39,6 % ET 34 % POUR L'ANNÉE 2006, ET CE, TOUT EN INCLUANT POUR CES DEUX AUTRES PROVINCES LES ÉTUDIANTS QUI FRÉQUENTENT L'UNIVERSITÉ. ■

Le taux d'accès aux études collégiales représente un défi de société important, d'autant plus que les collèges se buttent à d'importantes diminutions d'effectifs. Les effectifs totaux ont en effet connu un déclin notable entre 1996 et 2005. Même si l'on constate, depuis 2006, que la population étudiante a recommencé à augmenter, les tendances démographiques actuelles indiquent qu'elle diminuera à nouveau à partir de 2010. Plus précisément, les effectifs à l'enseignement ordinaire à temps plein diminueront de 18,6 % entre 2009 et 2016. Pourtant, selon les perspectives 2007-2016 du marché du travail d'Emploi-Québec, ce sont les emplois professionnels et techniques qui connaîtront le rythme de progression le plus fort. Plus précisément, 80 % de ces emplois demanderont une formation technique de niveau collégial.

EFFECTIFS RÉELS ET PRÉVUS DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE À L'AUTOMNE APRÈS LE 20 SEPTEMBRE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC



Sources : MELS, Banque d'information collégiale (BIC), juin 2008.
MELS, Système SIPEEC, printemps 2007.
*Donnée préliminaire sujette à changement.

Cette diminution des effectifs laisse présager une augmentation du nombre d'autorisations de programmes en difficulté. Pour l'année scolaire 2006-2007, 37 % des autorisations de programmes se situaient sous le seuil de viabilité, c'est-à-dire que moins de 60 étudiants y étaient inscrits.

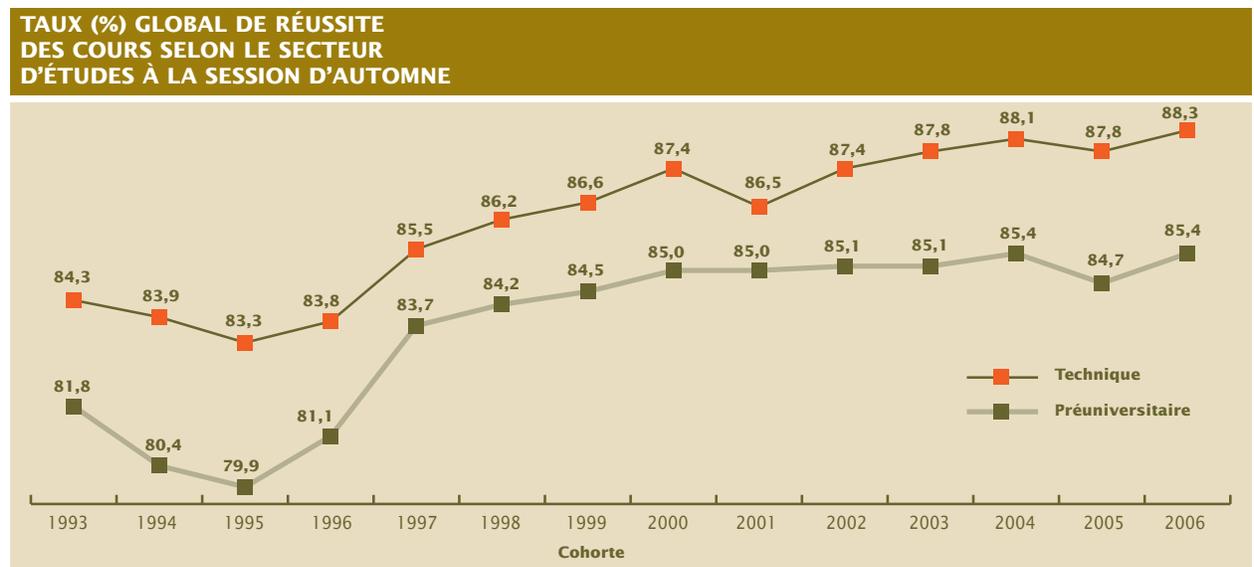
LA RÉUSSITE ET LA DIPLOMATION

Les premiers plans de réussite des collèges ont été implantés en 2000-2001. Depuis, les établissements les ont constamment réajustés afin que les mesures destinées à encadrer les étudiants et les étudiantes soient toujours plus efficaces. Depuis juillet 2004, le plan de réussite doit être intégré au plan stratégique de chaque collège, dont il constitue dans bien des cas une des orientations centrales. À l'occasion de l'évaluation qu'elle en a faite entre 2002 et 2004, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a constaté que la mise en œuvre des plans de réussite dans

l'ensemble du réseau avait donné des « résultats prometteurs ». Ces plans sont aujourd'hui beaucoup plus systémiques, c'est-à-dire soutenus par toutes les directions et tout le personnel du collège, et les mesures mises en place, beaucoup mieux ciblées. La plupart des collèges travaillent actuellement à l'élaboration ou à l'implantation de leur troisième plan.

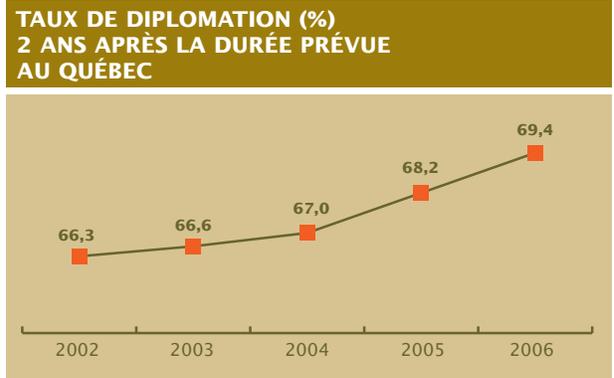
Parallèlement, des travaux conjoints MELS-Fédération des cégeps-Association des collèges privés du Québec ont été entrepris l'an dernier pour mieux cerner les enjeux « réseau » sur lesquels des actions conjointes pourraient être menées dans le but de renforcer celles de chaque établissement. Elles devraient être mieux définies au cours de l'automne et inciter différents partenaires – de l'éducation et du monde du travail entre autres – à travailler avec les collèges pour faciliter la transition secondaire-collégial, augmenter le nombre de diplômés en formation technique et valoriser le DEC, notamment.

Concrètement, le taux global de réussite des cours indique une amélioration depuis 1993.



Source : MELS, Système SIGDEC, 2007.

Comparativement aux autres provinces canadiennes, les cégeps du Québec obtiennent un meilleur taux de diplomation. En effet, le taux de diplomation pour l'enseignement ordinaire au collégial, incluant les étudiants et les étudiantes des secteurs technique et préuniversitaire, était de 68,1 % pour la cohorte ayant commencé ses études en 2001. En Ontario, le taux de diplomation le plus récent correspond à 63,3 %⁵, et celui de l'Alberta se chiffre à 55 %⁶.



Source : MELS, Système CHESCO, novembre 2007.

LA FORMATION CONTINUE

Dans le contexte actuel, le niveau de formation initiale de la population étant en hausse, l'éducation postsecondaire devra de plus en plus développer et assurer la formation continue. Les collèges auront ainsi un rôle fondamental à jouer à cet égard. En effet, en 2007, la population active du Québec s'élève à 4 millions de personnes, dont la moitié a déjà une formation postsecondaire et représente une clientèle potentielle pour la formation continue. Quatre publics sont plus particulièrement ciblés : la population adulte déjà en emploi en quête de perfectionnement, la population immigrante qualifiée nouvellement arrivée, les diplômés de la formation technique qui seront continuellement appelés à mettre à jour leur savoir et leurs compétences, et la population plus âgée, toujours au travail ou retraitée.

Toutefois, les données actuelles indiquent plutôt que le nombre d'adultes inscrits à la formation continue à temps partiel a été en baisse constante depuis le début des années 1990, et que le nombre d'adultes inscrits à temps plein stagne. Au total, 22 429 adultes étaient inscrits à la formation continue en 2006.

**EFFECTIFS EN FORMATION CONTINUE À L'AUTOMNE
DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC
SELON LE RÉGIME D'ÉTUDES APRÈS LE 20 SEPTEMBRE**



Source : MELS, BIC, juin 2007.
* Données préliminaires sujettes à changement.

Depuis 1994, les collèges développent leurs propres attestations d'études collégiales (AEC) et offrent ainsi une réponse rapide et adaptée aux besoins de formation initiale, mais aussi de perfectionnement et de recyclage des adultes. Ils sont également en mesure de répondre rapidement aux besoins émergents identifiés de concert avec le marché du travail.

Toutefois, certaines contraintes ont empêché les collèges de développer suffisamment le secteur de la formation continue et de répondre pleinement aux besoins des adultes et des entreprises. Un de ces obstacles relève des règles de financement et d'organisation actuelles qui limitent les collèges dans le développement de la formation à temps partiel et qui restreignent considérablement les possibilités pour les étudiants de s'inscrire à des cours « hors programme ». Les difficultés sont également relatives au fait que les collèges disposent d'un budget fixe pour dispenser les AEC. Cette situation fait en sorte que, une fois les sommes prévues pour une AEC épuisées, les collèges doivent en suspendre l'accès jusqu'au versement de la prochaine enveloppe. Conséquemment, de nombreux adultes doivent s'inscrire sur des listes d'attente et patienter avant de pouvoir entamer leur AEC.

LA RECHERCHE

La recherche fait partie de la réalité collégiale depuis la création des cégeps, il y a 40 ans. Le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu, en 1993, alors qu'il a modifié la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel pour l'inclure dans la mission éducative des collèges.

D'abord, la recherche technologique, qui favorise le transfert et l'innovation dans la plupart des secteurs prioritaires de haute technologie, fait des cégeps le lieu par excellence de la recherche et de la technologie au Québec. Le réseau collégial compte à ce jour 40 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) au sein de 13 régions différentes et actifs dans plus de 20 secteurs industriels. Les CCTT contribuent au développement de leurs régions respectives en offrant des services d'aide technique, de recherche, de formation et d'information aux entreprises de leur milieu. Avec la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, le nombre de CCTT devrait atteindre 45 d'ici quelques années.

Ensuite, la recherche en éducation porte sur divers éléments relatifs à la réalité dans les cégeps, par exemple les pratiques pédagogiques et didactiques, la pensée critique, l'apprentissage chez les élèves immigrés récemment, ou encore l'accessibilité des élèves souffrant d'incapacités physiques.

Enfin, la recherche au collégial peut aussi être disciplinaire et prendre la forme de projets dans de nombreuses sphères de l'activité scientifique. Ainsi, les collèges peuvent mener des recherches sur les matériaux, l'environnement, les techniques de l'information et de la communication, les arts et la littérature, etc.

LE FINANCEMENT

Le réseau collégial public souffre toujours d'un déficit de financement à propos de l'enseignement régulier. En septembre 2007, encore près de la moitié des collèges avait déposé des prévisions budgétaires déficitaires pour l'année scolaire 2007-2008. Cette année, le gouvernement provincial a annoncé, dans le cadre de son budget 2008-2009, le transfert de 187 millions de dollars provenant des fonds fédéraux en éducation supérieure. Les cégeps ont reçu la part de cette somme qui devait leur revenir, soit 40 %, c'est-à-dire 70,3 millions de dollars⁷.

Cela ne représente toutefois que le quart de la somme dont ils auraient besoin pour redresser leur situation de sous-financement, soit 305 millions de dollars.

Les cégeps investiront ces 70,3 millions d'abord dans des projets qui soutiennent quatre enjeux prioritaires, déterminés en concertation avec le MELS : contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions, adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante, assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante, et enfin exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du collège. Ensuite, deux enveloppes spéciales ont été réservées pour des projets touchant la mobilité internationale des étudiants et du personnel enseignant et pour des collaborations entre les collèges et les universités.

La dépendance financière des collèges envers l'État est particulière au réseau. Ainsi, en 2005, 87 % du budget total des cégeps provenait du gouvernement du Québec, dont plus des trois-quarts sont consacrés aux salaires des divers groupes de personnel.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les collèges font face à un phénomène important de renouvellement de leur personnel, qui affiche des moyennes d'âge de plus en plus élevées, comme en témoigne le tableau suivant.

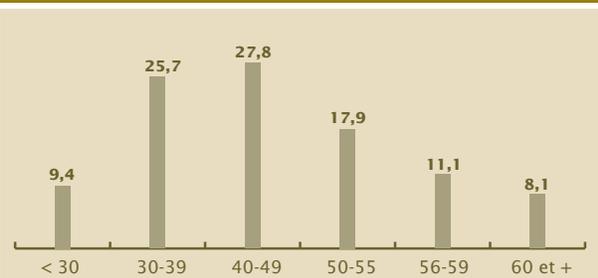
ÂGE MOYEN DU PERSONNEL DES COLLÈGES SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOI EN 1988-1989 ET EN 2005-2006

Catégories d'emploi	Permanents		Non permanents
	1988-1989	2005-2006	2005-2006
Personnel enseignant	43	51,1	40,2
Personnel cadre	45	51,5	47,7
Personnel de gérance	43	49,6	36,9
Personnel professionnel non enseignant	43	49,2	37,1
Personnel de soutien	40	48,6	27,6

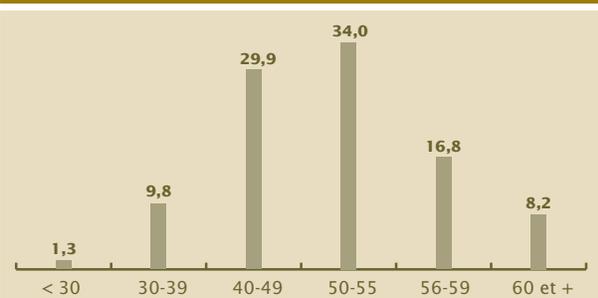
Source : MELS, Système d'information sur les personnels des organismes collégiaux (SPOC), 1990, 2007.

Par ailleurs, la répartition des individus selon l'âge dans les différentes catégories d'emploi indique que c'est en ce qui concerne les cadres et le personnel enseignant que l'importance du renouvellement se fera le plus sentir.

RÉPARTITION (%) DES INDIVIDUS SELON L'ÂGE PERSONNEL ENSEIGNANT (2006-2007)



RÉPARTITION (%) DES INDIVIDUS SELON L'ÂGE PERSONNEL CADRE (2006-2007)



Source : MELS, Système SPOC, 2008.

■ LA PROPORTION DES EMPLOYÉS ÂGÉS DE 50 ANS ET PLUS EST BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉE CHEZ LE PERSONNEL CADRE (59 %) ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT (37,1 %) QUE CHEZ LES PROFESSIONNELS (35,1 %) ET LES EMPLOYÉS DE SOUTIEN (25,1 %). ■

UN RÉSEAU INNOVANT

Enfin, les cégeps ont toujours été soucieux de s'adapter à plusieurs des changements précédemment évoqués et ont su faire preuve d'innovation pour y arriver. En 2006, la Fédération des cégeps a publié un rapport intitulé *L'innovation dans les cégeps du point de vue des acteurs* qui présentait un portrait des pratiques innovantes dans une trentaine de collèges. L'étude a démontré que les collèges répondent aux besoins de la population étudiante et au développement régional par une grande diversité d'innovations. Ces innovations allaient de la mise sur pied de nouveaux modèles d'offre de formation en passant par de nouvelles approches dans l'enseignement et la mise en place de nouvelles structures pour favoriser l'intégration des apprentissages. Les collèges ont également su innover en matière d'environnement éducatif en développant et en améliorant les services aux étudiants comme les services de santé et les services psychosociaux, des activités et des installations socioculturelles, sportives et communautaires.

L'étude illustre également la contribution des collèges au développement de leur région, notamment par le développement des services aux entreprises. La création de centres de recherche, le partage d'équipements, de technologies et de laboratoires avec des entrepreneurs et des PME, le transfert d'expertise, la formation et les services conseils aux entreprises en sont de bons exemples.

Les collèges ont en outre innové en matière d'ouverture sur le monde, en internationalisant certains programmes, en favorisant la mobilité de leurs étudiants, en mettant sur pied des projets de coopération internationale et en recrutant des étudiants étrangers.

■ PARTIE

2

LES NOUVEAUX DÉFIS SOCIOÉCONOMIQUES DANS UNE PERSPECTIVE MONDIALE

**POUR SUSCITER LE DÉBAT
ET MIEUX SITUER NOS PARTICIPANTS
DANS LE CONTEXTE
INTERNATIONAL ACTUEL,
L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE (INM)
A PRÉSENTÉ À NOS PARTENAIRES
SA VISION DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS
SOCIOÉCONOMIQUES ACTUELS.**

D'abord, la mondialisation. Même si on la considère souvent comme un phénomène relativement nouveau, l'ouverture des frontières n'est pas caractéristique d'aujourd'hui, puisque le volume des échanges internationaux a bien peu changé entre 1913 et 2002, passant de 21 % à 29 %. La mondialisation actuelle est plutôt caractérisée par une organisation et des liens différents entre les entreprises, par un recours accru à la sous-traitance ou encore par la délocalisation des emplois. Elle a de nombreux effets socioéconomiques dont, notamment, la spécialisation des emplois, la tertiarisation des services pour les pays du Nord, la financiarisation et l'interdépendance des économies. Et elle provoque des réactions diverses, comme le protectionnisme pour certains pays, le réveil des nationalismes et des identités pour d'autres, ou encore une conscience planétaire des migrations internationales ou de la crise écologique, par exemple.

En deuxième lieu, mentionnons les migrations internationales qui font également partie du contexte mondial actuel. L'Institut du Nouveau Monde (INM) nous rappelle en effet qu'il y a plus de 200 millions de migrants dans le monde, le

tiers se déplaçant entre les pays du Sud, un autre tiers allant du Sud vers le Nord. Cette situation crée de nombreuses ouvertures économiques, particulièrement en ce qui a trait aux transferts, aux marchés, aux nouveaux foyers d'innovation et à la main-d'œuvre qualifiée. Elle comporte toutefois certaines menaces, comme l'exode des cerveaux et la criminalité. Et elle pose le défi de la gestion de la diversité et de l'intégration ainsi que celui du multilinguisme.

Ensuite, les sociétés occidentales, caractérisées par l'allongement de la vie, la faible natalité et la cohabitation de plusieurs générations, font par ailleurs face au vieillissement de leur population. Cette situation entraîne une diminution de la population active qui implique qu'on doive lutter contre des pénuries de main-d'œuvre, relever le défi du financement des services publics, comme la santé, et revoir la gestion du marché du travail. Cette situation invite également à adapter les services publics et les infrastructures, ou encore à repenser l'éducation et le soutien au revenu pour les travailleurs qui devront de plus en plus se recycler par la formation continue. Finalement, le vieillissement des populations exige également de penser des solutions pour développer la conciliation travail-famille chez les plus jeunes.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs enjeux sont liés à la crise écologique : changements climatiques, biodiversité, exploitation des ressources naturelles, production et consommation d'énergie. Y faire face engendre certainement des coûts élevés à court terme, mais aussi, si l'on sait réconcilier l'économie et l'environnement, un potentiel d'innovation et d'ouvertures économiques.

La révolution technologique représente, par ailleurs, un moteur de croissance important, de même qu'un secteur d'innovation. Elle ouvre de nombreuses possibilités favorisant l'efficacité, la qualité de vie ou encore le développement durable, mais contient également des menaces, comme la hausse des coûts de la santé, l'individualisation et la fragmentation des publics.

Sur le plan sociopolitique, enfin, on remarque une certaine désaffection du politique, caractérisée par la remise en question du rôle de l'État et la crise de l'État providence. La croissance des inégalités sociales témoigne quant à elle de la dévitalisation des communautés. L'insécurité et la violence augmentent tout comme l'individualisme qui peut se traduire par une déloyauté relativement aux emplois, à la famille et à l'engagement social, la relativisation du travail, la diversification des modes de vie et la rupture du lien social.

Pour faire face à ces changements, l'INM entrevoit quatre grandes catégories d'exigences. Tout d'abord, par l'éducation, la formation et la veille, il faut savoir et comprendre. Il faut ensuite inventer, par la recherche et l'innovation technologique et sociale. Il est également essentiel de fabriquer et de mettre en marché, par l'entrepreneuriat et l'exportation. Enfin, l'INM souligne qu'il faut concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques publiques, avant de conclure qu'il serait aussi souhaitable de s'appuyer sur son héritage et sa culture, de cultiver les liens avec sa communauté et d'agir de manière responsable.

■ PARTIE

3

LES ATTENTES ET LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

LE PORTRAIT DU RÉSEAU COLLÉGIAL ET LES DÉFIS SOCIOÉCONOMIQUES AINSI TRACÉS, NOUS POUVONS ABORDER UN ASPECT PLUS PROSPECTIF DE LA DÉMARCHÉ, CELUI QUI NOUS A PERMIS DE RECUEILLIR, DIRECTEMENT DES MILIEUX, LES DÉFIS QUE LA SOCIÉTÉ DOIT ET DEVRA RELEVER ET LES ATTENTES QU'ONT NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES À L'ÉGARD DE NOTRE RÉSEAU.

Pour préparer les participants aux discussions, nous leur avons préalablement soumis les quatre questions suivantes :

- Quels sont, selon vous, dans les différents secteurs d'activité socioéconomiques, les défis que le Québec devra relever au cours des prochaines années?
- Plus particulièrement, quels sont les défis liés aux compétences et aux qualifications requises de la main-d'œuvre québécoise?
- Parmi ces défis, lesquels revêtent un caractère urgent et prioritaire?
- Comment, selon vous, les cégeps peuvent-ils contribuer à relever ces défis?

Puis, nous leur avons proposé cinq catégories générales à l'intérieur desquelles ils pourraient indiquer, d'une part, les défis auxquels le Québec fait face et, d'autre part, la façon dont le réseau collégial pourrait contribuer à les relever. C'est donc par rapport à l'économie, à la démographie, au contexte sociopolitique, à la technologie et à l'écologie que nous avons invité nos partenaires à s'exprimer.

■ LES DÉFIS

POUR LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Nous avons eu l'occasion de réunir une grande diversité de partenaires dans le cadre de ces rencontres. Les partenaires économiques et sociaux ayant répondu à l'appel provenaient autant du monde des affaires que du milieu rural, des groupes de jeunes, du monde social, du milieu syndical et des comités sectoriels. Cette diversité nous a non seulement permis de recueillir un éventail d'opinions variées, mais également de constater que plusieurs points de convergence sont partagés par nos partenaires, si

différents leurs milieux d'appartenance soient-ils. À l'occasion de cette rencontre, nous avons aussi invité des partenaires observateurs. Ainsi, des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'Emploi-Québec, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et du Conseil supérieur de l'éducation ont assisté à ces échanges. Voici donc ce que ces partenaires ont identifié comme défis dans les cinq catégories proposées.

■ PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX PRÉSENTS

- Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Comité aviseur pour les jeunes (CAJ)
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes
- Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail
- Comité sectoriel de main-d'œuvre en tourisme
- Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois
- Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
- Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)
- Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- Force Jeunesse
- Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ)
- Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
- Solidarité rurale
- Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) ■

ÉCONOMIE

Un des premiers défis liés à l'économie consiste à diminuer l'écart entre les exigences du marché du travail et les compétences actuelles de la main-d'œuvre et donc de déterminer des stratégies visant à fournir les compétences manquantes et à reconnaître celles déjà acquises. Certains participants du monde du travail ont également mentionné le défi de développer la flexibilité de la main-d'œuvre, sa polyvalence et ses compétences en vue de son adaptation aux marchés changeants, propos nuancé par les jeunes selon qui cette flexibilité devrait être accompagnée de la sécurité d'emploi pour la main-d'œuvre, notion qu'ils qualifient de « flexisécurité ». Tous insistent sur l'importance de développer la recherche et le développement, ce qui passe notamment par davantage de partenariats entreprises/monde de l'éducation.

Les représentants du milieu rural insistent sur le fait que l'éducation n'a pas pour unique rôle de répondre aux besoins de main-d'œuvre, mais qu'elle doit aussi préparer les citoyens, les entreprises et la société à développer de nouvelles compétences, à saisir les occasions favorables qu'offrent la mondialisation, les nouvelles préoccupations écologiques et les secteurs en émergence dans la perspective de la transformation et de la reconversion économique. Les partenaires du milieu syndical suggèrent que les entreprises soient plus encadrées sur les plans économique, social, écologique et des relations du travail; le milieu des affaires préfère la notion d'incitatifs à ces différents égards. Pour d'autres, la qualité des environnements de travail est également jugée importante pour rendre les emplois plus attrayants et ainsi éviter que les employés migrent vers d'autres secteurs plus attirants.

Pour les groupes de jeunes et les groupes sociaux, un autre des défis de la société québécoise est de créer plus de richesse et de mieux la redistribuer à la population, tout en prenant en compte les effets environnementaux de l'activité économique. La nécessité de valoriser l'éducation au sein de notre société et de lutter contre le décrochage scolaire est partagée par tous les participants.

DÉMOGRAPHIE

Un des premiers éléments soulignés par les milieux du travail, social et syndical est de commencer par conscientiser la population à la crise démographique actuelle afin que l'on puisse y apporter des réponses collectives et constructives, et de bien déterminer les causes de la pénurie de main-d'œuvre. Dans ce contexte, les participants ont souligné l'importance de favoriser le dialogue et la transmission des connaissances entre les générations, tout en reconnaissant et en assurant l'apport de chacune.

En ce qui concerne l'immigration, les participants qui travaillent auprès des nouveaux arrivants soulignent le défi de les accueillir et de les reconnaître en favorisant davantage leur accès à des outils de reconnaissance des acquis et à des formations adaptées à leurs besoins.

Par ailleurs, la crise démographique amène les entreprises à faire de plus en plus appel à de nouvelles catégories de main-d'œuvre, par exemple les personnes ayant un handicap. Il leur faut donc de plus en plus adapter la gestion de leurs ressources humaines à ces nouvelles réalités. Pour les partenaires syndicaux et du monde rural, il faut miser sur l'occupation du territoire et sur la diversité des régions en garantissant une formation de base et une formation continue partout.

CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE

Pour les jeunes et le monde syndical, l'exercice de la citoyenneté et la quête d'un projet politique commun pour contrer l'éclatement de la société et le désintéressement de la chose publique sont au cœur des défis sociopolitiques. Les groupes de jeunes insistent sur le fait que les nouvelles donnes du marché du travail augmentent la précarisation des emplois, ce qui fait de la sécurité d'emploi, comme de la conciliation travail-famille, un défi de taille. Pour tous les partenaires, la lutte contre le décrochage scolaire à tous les niveaux d'enseignement est un défi majeur, de même que l'acquisition par tous les citoyens des compétences de base nécessaires pour fonctionner dans la société et sur le marché du travail actuel. L'idée que les établissements scolaires doivent rationaliser leur offre de formation est évoquée, ainsi que celle de développer une vision plus claire de l'éducation postsecondaire, par exemple en tenant des états généraux sur le développement de l'éducation supérieure.

TECHNOLOGIE

Deux défis sont évoqués : d'abord, celui d'utiliser les outils technologiques à leur plein potentiel par la formation et le recyclage pour augmenter la productivité et, ensuite, celui de promouvoir la recherche et le développement afin que le Québec devienne un leader en matière d'innovation et de technologie.

ÉCOLOGIE

Ici, enfin, un premier défi est de développer des « niches d'écoconception » qui permettraient de créer des produits rentables ayant le moins de conséquences écologiques possible. Un deuxième consiste à bien comprendre et documenter les problématiques liées à l'environnement et à l'écologie, qui ne sont pas toujours présentées correctement dans les médias ni bien comprises par la population.

POUR LES ORGANISMES DU RÉSEAU COLLÉGIAL

Les partenaires du réseau invités provenaient des différents syndicats (personnel de soutien, personnel enseignant), des regroupements étudiants, des cadres des collèges et des représentants de parents. Cette rencontre a elle aussi été l'occasion de recueillir de précieux commentaires.

ÉCONOMIE

Le premier défi évoqué par les partenaires du réseau consiste à développer une économie prospère qui permettrait en même temps de diminuer les inégalités et les écarts entre les citoyens. La réponse aux besoins de main-d'œuvre doit donc se faire en préservant la dimension citoyenne. Selon les fédérations syndicales, le développement économique doit être au service de la population, et non l'inverse, ce qui invite à remettre en cause certains paradigmes économiques et à retenir d'autres critères que la performance économique pour faire des choix, en matière d'éducation notamment, par exemple des préoccupations écologiques. La mobilité de la main-d'œuvre comme solution aux pénuries a également été évoquée, tout comme l'importance pour les entreprises de reconnaître les acquis et les compétences des employés. Pour soutenir la mobilité des jeunes, la formation continue tout au long de la vie prend beaucoup d'importance alors qu'ils auront à changer d'emploi plusieurs fois dans leur vie. Il est donc primordial que la formation continue soit facilement disponible. Finalement, nos partenaires sont préoccupés par la valorisation du diplôme d'études collégiales et souhaiteraient qu'il soit véritablement une exigence dans tous les secteurs qui en font le niveau minimum de formation.

■ ORGANISMES DU RÉSEAU COLLÉGIAL

- Association des cadres des collèges du Québec (ACCO)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Fédération autonome du collégial (FAC)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Fédération des associations de parents des collèges du Québec
- Fédération des employées et employés de services publics (FEESP)
- Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC)
- Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC)
- Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ)
- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)
- Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ■

DÉMOGRAPHIE

Le défi démographique invite à redoubler d'efforts pour contrer l'exclusion de certaines populations, notamment les immigrants, dont l'intégration devrait faire l'objet d'actions concrètes de tous les partenaires. Les représentants des étudiants insistent sur l'importance de favoriser une plus grande participation citoyenne de la part des jeunes, de moins en moins nombreux dans la société, sur le plan autant social, communautaire, économique que politique, et de valoriser cet engagement. Il en va de même, selon d'autres partenaires, pour les aînés, appelés à occuper davantage de place dans ce contexte démographique. La question des liens intergénérationnels est donc, pour tous, essentielle. Soutenir et accentuer l'occupation du territoire dans toutes les régions, notamment pour contrer l'exode des jeunes, les convaincre de rester ou de revenir dans leur milieu, sont également extrêmement importants.

CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE

Les participants rappellent que l'éducation ne devrait pas être réduite à une question d'emploi ni être entrevue sous un angle exclusivement économique, mais au contraire devrait développer une formation citoyenne, ce qui constitue un élément central de la démocratie. Un autre défi sociopolitique consiste à trouver un équilibre entre les régions et les grands centres urbains et à abandonner l'idée de la concurrence pour miser davantage sur des concepts centrés sur la coopération.

TECHNOLOGIE

Plutôt que d'accentuer la spécialisation de la formation et de se concentrer sur des compétences trop spécialisées qui évoluent sans cesse, l'éducation doit rester axée sur les compétences fondamentales qui permettront aux jeunes de s'adapter rapidement aux changements. Il faut éviter la «surspécialisation». La technologie, qui peut être une des causes des problèmes écologiques, mais qui comporte également plusieurs des solutions, doit rester un outil au service du développement de la société. À l'égard de l'insertion professionnelle et de la formation technologique, on suggère de revoir le partage des responsabilités entre les établissements de formation et les entreprises, ces dernières devant laisser aux jeunes le temps de se familiariser avec leurs particularités, au point de vue technologique entre autres. On suggère également d'accentuer le rôle des entreprises dans la formation continue afin qu'elles favorisent la performance des employés sur le plan technologique.

ÉCOLOGIE

Le premier défi est de faire davantage d'éducation à l'environnement au sein de la société afin que chaque citoyen ait conscience de son «empreinte écologique» et décide d'agir. Tous les participants s'entendent sur le fait qu'il faut prendre un virage écologique beaucoup plus marqué et que le Québec de demain devrait être 100 % vert. On va même jusqu'à suggérer la création d'un programme technique sur le sujet. Pour ce faire, il faut agir pour que la production économique soit responsable et l'exploitation des ressources équitable, ce qui passe par un «mariage» plus étroit entre la technologie et l'écologie.

■ L'APPORT DU RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC

Comment le réseau collégial public peut-il contribuer à relever tous ces défis? Quelle évolution et quels changements sont souhaitables pour qu'il puisse mieux servir la société québécoise?

POUR LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

EN RÉPONDANT MIEUX AUX BESOINS DE FORMATION DES JEUNES ET DES ADULTES

Plusieurs participants ont souligné que la formation à temps partiel doit être plus accessible, et qu'il faut interpeller le gouvernement quant à son financement. Les représentants des jeunes souhaitent que le réseau développe davantage de programmes d'alternance travail-études, et insistent sur la nécessité d'assurer une meilleure continuité entre les diplômés des différents ordres d'enseignement afin d'éviter les cloisonnements.

Dans le but de favoriser le dialogue et la transmission des connaissances entre les générations, les jeunes suggèrent de continuer à développer les stages, de favoriser les initiatives de mentorat et d'intégrer davantage les jeunes aux mécanismes et aux structures démocratiques.

Quant à lui, le monde des affaires suggère, pour permettre aux enseignants de se rapprocher de la réalité du travail, de mieux les accompagner dans leurs efforts de perfectionnement et de leur offrir plus de stages en entreprise.

Un des moyens de favoriser l'intégration professionnelle des immigrants consiste à favoriser l'adaptation et la création d'outils de reconnaissance des acquis et de développer l'offre de formation manquante de niveau collégial, ce qui devrait amener les collèges à renforcer leurs partenariats avec les comités sectoriels et les ordres professionnels. À l'intérieur du réseau plus spécifiquement, le milieu syndical suggère de trouver de meilleurs mécanismes de reconnaissance des compétences des programmes d'un collègue à l'autre.

Pour relever les défis technologiques, nos partenaires économiques suggèrent de tenir compte des besoins de formation des adultes en matière de technologies. On propose même de créer des centres d'expertise qui donneraient aux étudiants et aux étudiantes l'occasion d'apprendre avec des équipements de pointe. Pour certains, toutefois, les entreprises attendent trop du système d'éducation, qui ne peut pas constamment moderniser ses équipements, et il faudrait pouvoir faire de la formation dans les entreprises qui possèdent déjà ces technologies.

EN AYANT PLUS DE FLEXIBILITÉ

Selon plusieurs partenaires présents, introduire plus de flexibilité dans le réseau collégial semble être une nécessité, et ce, à plusieurs égards. Une organisation scolaire plus souple permettrait, par exemple, l'expansion des sessions d'été et un nombre accru de cours du soir pour accueillir la main-d'œuvre en emploi. L'organisation des programmes doit elle aussi être assouplie pour permettre de faire varier la durée des DEC techniques, par exemple, dont certains sont très chargés, ce qui favoriserait la réussite scolaire. Pour mieux répondre aux besoins des adultes «tout au long de la vie», les collèges auraient intérêt à offrir des modules de formation de différents formats qui pourraient varier selon les besoins des individus et qui viendraient s'ajouter à l'offre actuelle des AEC. De nouvelles AEC, destinées à la main-d'œuvre déjà en emploi qui doit développer de nouvelles qualifications, devraient aussi être développées. Finalement, nos partenaires croient que le réseau bénéficierait également d'une flexibilité accrue relativement aux lieux de formation. Les collègues pourraient par exemple se doter d'«équipes volantes» qui se déplaceraient dans les entreprises ou d'autres milieux en vue d'y faire de la reconnaissance des acquis ou d'offrir la formation manquante.

EN SOUTENANT ENCORE PLUS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Pour les employeurs, si l'offre de services des collèges était regroupée et si des pôles d'expertise étaient créés, les entreprises s'y retrouveraient mieux parmi la grande variété des programmes existants et cela éviterait trop de compétition entre les collèges. Certains employeurs croient que le milieu de l'éducation ne répond pas assez rapidement aux besoins du marché du travail et proposent d'accentuer la concertation entre les entreprises en région, les écoles secondaires et les collèges pour améliorer ce temps de réaction.

Du côté syndical, on souhaite que des mécanismes de reconnaissance des acquis soient accessibles dans toutes les régions du Québec. Toujours en ce qui concerne les régions, le milieu rural appelle les cégeps à appuyer l'innovation sur l'ensemble du territoire, notamment dans les petites communautés, en proposant des solutions et des réponses rapides à leurs besoins, au-delà des normes nationales édictées par le MELS. Les régions, rapporte-t-on, doivent pouvoir anticiper les besoins et prévoir les reconversions nécessaires en fonction de leurs caractéristiques. Les jeunes rappellent toutefois qu'il faut rester prudent avec l'anticipation, puisqu'elle peut diriger les étudiants et les étudiantes vers certains domaines qui ne leur offriront finalement pas autant d'emplois que prévu. Ils craignent également les effets négatifs des baisses d'effectifs scolaires anticipées pour les prochaines années et suggèrent de déterminer un seuil minimal de financement des collèges, quel que soit leur nombre d'étudiants.

EN AUGMENTANT LA RÉUSSITE ET LA DIPLOMATION

La réussite scolaire est une préoccupation partagée par tous les participants. Selon le milieu des affaires, il doit y avoir plus de diplomation au niveau collégial, notamment dans le secteur technique en raison de la demande grandissante pour la main-d'œuvre spécialisée, et les efforts à poursuivre en ce sens devraient être faits en concertation avec tous les acteurs concernés.

Les représentants des jeunes souhaitent une amélioration du régime d'aide financière qui offrirait aux étudiants la possibilité de travailler un nombre d'heures raisonnable durant la session, sans que cela nuise à leurs études. Ils demandent aussi aux collèges d'offrir des services qui tiennent compte de la conciliation travail-famille et de la conciliation travail-études. Tous suggèrent de renforcer les ententes entre les collèges et les milieux de travail pour favoriser un meilleur équilibre entre emploi rémunéré et études, et éviter en particulier, pendant les périodes d'examen, les heures de travail trop longues.

Le milieu syndical suggère, quant à lui, de renforcer le travail de concertation collèges-commissions scolaires, par l'entremise des tables interordres, afin d'augmenter le nombre de diplômés au secondaire et d'élargir ainsi le bassin de recrutement au collégial, ce qui devrait être propice à l'augmentation du nombre de diplômés à ce niveau.

L'idée de sonder les jeunes sur les raisons qui les amènent à quitter les bancs d'école et sur les incitatifs qui les aideraient à rester aux études est également évoquée.

EN VALORISANT ET EN FAISANT LA PROMOTION DES ÉTUDES

La crise démographique oblige certains secteurs d'activité économique à faire des efforts supplémentaires pour attirer des employés et pour les garder. Selon les représentants des employeurs, les collèges sont soumis à la même problématique, celle d'attirer les étudiants et de les garder aux études. Ils suggèrent de développer, en concertation avec les entreprises, des stratégies pour faire connaître les secteurs d'activité moins bien connus et ceux qui offrent des conditions de travail intéressantes. Le milieu social ajoute sa voix à celle des jeunes pour souligner l'importance de mieux promouvoir auprès des jeunes les programmes et les secteurs qui présentent de bonnes perspectives d'emploi, mais qui sont parfois mal connus ou mal perçus, en les informant mieux sur les possibilités d'emploi et l'évolution des carrières. Selon un représentant des milieux sociaux, pour pouvoir intéresser les jeunes aux formations techniques et professionnelles, il faudrait développer des stratégies adaptées à leurs attentes et à leurs valeurs.

Par ailleurs, les représentants du monde des affaires indiquent que les acteurs du niveau secondaire devraient davantage diriger les élèves vers les formations techniques et professionnelles plutôt que vers l'université, les pénuries de main-d'œuvre actuelles et prévisibles touchant essentiellement ces deux catégories de diplômés.

EN FAISANT LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne l'écologie, les groupes de jeunes proposent d'étendre les certifications vertes dans les collèges afin qu'ils puissent servir d'exemples d'organisations responsables pour l'ensemble de la société.

POUR LES ORGANISMES DU RÉSEAU COLLÉGIAL

EN DÉVELOPPANT DAVANTAGE LE SECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Plusieurs participants considèrent que la réponse aux besoins pressants ou pointus de main-d'œuvre dans les entreprises passe par le développement de la formation continue, qui doit être mieux financée et beaucoup plus accessible à temps partiel, ou donner aux adultes la possibilité de suivre un DEC à temps plein. Certains suggèrent de favoriser les liens entre la formation régulière et la formation continue en matière de gestion des programmes et d'embauche notamment.

Ils insistent par ailleurs sur la nécessité de mieux faire connaître les services offerts et les outils développés en matière de reconnaissance des acquis et des compétences par le MELS et les collèges de manière à rendre la formation continue plus accessible à la population en général et aux immigrants. Il faut aller plus loin pour la formation manquante aux immigrants et aux étudiants adultes, en concevant des modules de formation, par exemple, ou d'autres outils adaptés aux besoins. La capacité des collèges de bien « capter la demande » de la population et du monde du travail en matière de formation continue, pour pouvoir bien y répondre, est également à développer.

LES ATTENTES ET LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'ÉGARD DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

EN FAVORISANT L'INTÉGRATION DE TOUS LES ÉTUDIANTS

Intégrer de nouvelles populations étudiantes, c'est mettre en place des moyens, des attitudes et des approches permettant de mieux connaître ces étudiants, peu importe leurs difficultés d'apprentissage. Les services d'accueil et de référence qui leur sont offerts doivent être davantage développés et plus facilement accessibles afin que ceux et celles qui ont besoin d'accompagnement puissent y avoir accès sans être stigmatisés. Pour ce qui est des clientèles immigrantes en particulier, les participants suggèrent un renforcement des politiques interculturelles dans les collèges pour faire en sorte que l'ensemble du personnel y contribue et que cette volonté soit partagée par l'établissement tout entier. On propose aussi d'intégrer à la formation générale davantage de notions liées à la citoyenneté dans le but de développer une plus grande ouverture à l'égard des minorités et de sensibiliser les étudiants au fait qu'ils agissent au sein d'une collectivité.

EN DONNANT UNE FORMATION LARGE, QUI PERMET D'ÉVOLUER

Dans l'ensemble, les participants estiment qu'il est difficile de trouver l'équilibre entre les compétences technologiques et les compétences fondamentales : même quand les employeurs souhaitent que les diplômés aient des connaissances très pointues, il est impossible d'apprendre à utiliser tous les logiciels, cet apprentissage ne devant pas au contraire prendre trop d'importance dans les programmes. Selon eux, l'enseignement supérieur doit donner une vision large des fonctions de travail et se concentrer sur une formation qui permette aux étudiants de s'adapter rapidement à l'évolution technologique.

Par ailleurs, pour que le réseau puisse contribuer à diminuer les inégalités sociales, on suggère de développer chez les jeunes du collégial une culture générale, d'avoir le souci de la mixité, et de favoriser et de reconnaître la participation étudiante.

Il faut également accorder beaucoup d'importance à la maîtrise de la langue, autant pour l'ensemble des étudiants que comme mécanisme d'intégration pour les immigrants. À la fin du collégial, les étudiants et les étudiantes devraient avoir la pleine maîtrise d'une deuxième langue et

commencer à s'en approprier une troisième. Pour ce qui est du français, ils devraient avoir dépassé le niveau de la maîtrise de la langue et accéder à une culture plus étendue.

EN CONTINUANT DE SOUTENIR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour certains participants, la réussite passe par l'égalité des chances devant les études, qu'ils considèrent comme la mission première des cégeps. Il faut donc viser tout à la fois l'accessibilité, la réussite, la qualification et la diplomation. Pour ce faire, il faut offrir aux étudiants des parcours et des mesures d'encadrement qui favorisent cette égalité, des services psychosociaux et un suivi individualisé plus accessibles, et adapter l'offre de formation en fonction des besoins des étudiants. Cela, d'autant plus que la réforme du secondaire et les nouvelles conditions d'admission au collégial amènent des étudiants et des étudiantes aux profils scolaires plus variés.

Par ailleurs, pour favoriser la réussite des étudiants, on suggère de conclure avec les entreprises des ententes qui consisteraient à ne pas engager les étudiants avant qu'ils n'aient obtenu leur diplôme.

EN VALORISANT LE DEC ET LES ÉTUDES TECHNIQUES

Enfin, l'ensemble des partenaires considère essentiel de valoriser le rôle des techniciens et des technologues, notamment dans les techniques humaines et dans le secteur de la santé. La société a un grand besoin de ces ressources, qui ne sont pas toujours reconnues à leur juste valeur, et le réseau collégial doit être proactif pour en faire la promotion auprès de ses partenaires.

EN RENFORÇANT LA FORMATION SCIENTIFIQUE

Pour les participants, il est essentiel, d'une part, de mieux documenter la désaffection des jeunes pour les sciences et les techniques, et, d'autre part, de renforcer la formation scientifique dans les programmes collégiaux. Plusieurs considèrent, également, qu'un plus grand nombre de centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) devraient être développés au sein du réseau public et qu'il faudrait établir davantage de liens entre ces centres et les programmes offerts dans les collèges auxquels ils sont rattachés.

EN MAINTENANT UNE VISION D'ENSEMBLE DU RÉSEAU

Plusieurs participants du monde syndical croient qu'il serait favorable de renforcer une vision d'ensemble du réseau collégial. Pour assurer leur avenir face à la crise démographique, les régions doivent travailler en réseau et collaborer entre elles, qu'il s'agisse de mobilité étudiante ou d'échange par rapport aux programmes. Pour contrer l'exode des jeunes, il faut cibler davantage l'offre de formation et développer des créneaux particuliers, des pôles d'attraction, de manière à concevoir l'offre des programmes sur une base régionale plutôt que par collège. On suggère également de développer des ententes avec les universités afin que les collèges puissent offrir en région des composantes de la formation universitaire là où il n'y a pas d'université.

Les collèges font partie de leur communauté locale et ils représentent des partenaires importants dans les régions. Ils doivent accroître la solidarité, favoriser l'émergence de projets qui allient la technologie et l'écologie, et développer davantage la recherche et le développement.

À l'instar de certains partenaires externes, des partenaires internes croient que le mode actuel de financement du réseau collégial en fonction du nombre d'étudiants devrait être changé en raison de la crise démographique qui affectera les effectifs étudiants dans certaines régions plus que dans d'autres.

EN DEVENANT DES EXEMPLES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Les participants s'entendent pour dire que les collèges devraient devenir des leaders en ce qui concerne les initiatives environnementales, et même, en s'appuyant sur leurs politiques et leurs plans d'action internes, des modèles de responsabilité environnementale.

Certains considèrent que la responsabilité politique de faire changer les choses à cet égard incombe au MELS, qui devrait revisiter certains programmes dans le but d'y intégrer un volet écologique et de favoriser l'acquisition de compétences en développement durable. Les collèges devraient eux-mêmes devenir des « niches d'écoconception » en développant la recherche environnementale.

CONCLUSION ET SUITES

Les rencontres que nous avons organisées ont donné lieu à des échanges de points de vue des plus riches avec nos différents partenaires et nous ont permis de mieux comprendre les défis qui se présentent dans chaque milieu. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté notre invitation et qui se sont jointes à nous pour partager leurs préoccupations et leurs idées.

Afin de demeurer dans une position d'ouverture et d'éviter les interprétations, nous n'avons pas voulu nous prêter à un exercice de synthèse à l'issue de ces consultations. Nous sommes néanmoins à même de constater qu'il est important, pour nos partenaires, que le système collégial évolue et qu'ils considèrent que le statu quo n'est pas une solution appropriée. Le défi est de taille, mais en envisageant des moyens et des réponses qui mobilisent nos différents partenaires, nous serons beaucoup plus en mesure de le relever.

Il nous apparaît essentiel que ces rencontres, qui constituaient la première étape de notre démarche, soient suivies d'autres échanges d'idées qui nous donneront l'occasion, dans un deuxième temps, d'envisager ensemble des solutions concrètes aux défis et aux attentes qui nous ont été exprimés. Les collègues, forts d'une expérience de constante adaptation à leur milieu et à des réalités toujours changeantes, sauront envisager des solutions qui devront elles-mêmes être évolutives afin de servir encore mieux le développement de la société québécoise.

NOTES EXPLICATIVES

- ¹ Dans un rapport publié en 1999, la Fédération des cégeps a proposé la formule des plans de réussite pour les collèges. L'idée a été reprise en 2000 par le ministère de l'Éducation à l'occasion du Sommet du Québec et de la jeunesse et retenue par les deux autres réseaux d'enseignement. Par la suite, le ministère a demandé aux collèges de se fixer des cibles à atteindre.
- ² Ministère de l'Éducation, *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial*, Document de consultation, Québec, 2004.
- ³ Afin d'avoir des données comparables, le taux de passage pour les finissants du secondaire de l'Ontario doit prendre en compte autant les étudiants qui se dirigent vers les collèges que ceux qui vont à l'université.

En Alberta, le taux de passage au niveau postsecondaire se calcule en fonction de la cohorte de la 10^e année (il est à noter que certains de ces élèves n'auront pas terminé leurs études secondaires après la durée prévue et qu'ils ne sont pas considérés dans ce calcul) et il comprend tous les types de programmes.
- ⁴ Le taux de passage direct des études secondaires aux études collégiales représente la proportion d'élèves de cinquième secondaire qui s'inscrit dans le réseau collégial public à l'enseignement ordinaire à temps plein l'année suivant leur diplomation.
- ⁵ Le calcul des taux de diplomation pour le Québec et l'Ontario sont légèrement différents mais comparables. Le taux de diplomation en Ontario est calculé trois ans après la durée prévue pour les programmes de trois ans, deux ans après la durée prévue pour les programmes de deux ans et un an après la durée prévue pour les programmes de un an, alors qu'au Québec, il se calcule deux ans après la durée prévue, peu importe s'il s'agit d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP.
- ⁶ Le taux de diplomation en Alberta est calculé trois ans après la durée prévue, alors qu'on attend seulement deux ans au Québec. Le taux albertain tient compte des collèges et des instituts techniques. Cependant, les données présentées par le gouvernement de l'Alberta traitent seulement des étudiants inscrits dans un même collège; si un étudiant change d'établissement, il est alors considéré comme un non-finissant. L'Alberta implante présentement l'«Alberta Student Number», semblable au code permanent au Québec, qui permettra de suivre les étudiants dans leur cheminement scolaire peu importe qu'ils changent d'établissement ou non.
- ⁷ De façon plus précise, la part des transferts fédéraux octroyée aux collèges publics et privés, soit 40 %, représente 74,8 millions de dollars. Les 70,3 millions représentent le montant reçu par le réseau collégial public.

FÉDÉRATION DES CÉGEPS

500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
Courriel : comm@fedecegeps.qc.ca

www.fedecegeps.qc.ca